

- ALGERIE TELECOM -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MASCARA

Réf : AT/DO29/SDT/DEP/CP/1/2022

MASCARA le 27 JUL 2022

MISE EN DEMEURE

ETP BOUCHEKARA MOHAMMED ANOUAR
Rue Frères BACHA LOCAL C –Mascara

Contrat N° : 21/18 du 05/08/2018 (PA 2018)

Bon de commande : 180230-180231- du 07/08/2018

ODS N° : 11/2018 du 02/09/2018 & 08/18 du 13/08/2019

PROJET : Travaux canalisations téléphoniques PA 2018 (COOPERATIVE DJEBLI GHRIS, AIN FEKKAN –CENTRE & CITE DES JARDINS –ZAHANA)

01 ère Mise en demeure : le 19/04/2019

Objet : 02 ème Mise en demeure

-Vue le retard flagrant enregistré de votre part à la levée des réserves constatées le 11/03/2021 à AIN FEKKAN –CENTRE

-Vue le retard flagrant enregistré lors de la réalisation des travaux de votre projet CITE DES JARDINS –ZAHANA

- Vue la réception provisoire sans réserves (RAS) du projet COOPERATIVE DJEBLI-Ghriss effectuer en date du 17/12/2020, à ce jour vous n'avez pas déposer votre facture.

Je vous mets en demeure et je vous demande de remédier à cette situation inacceptable afin de nous permettre de constituer les dossiers de paiement dans les meilleurs délais.

Néanmoins que votre entreprise est en abandon des chantiers sans motif valable.

Votre absence nous incombe un retard considérable et influe sur notre engagement envers la hiérarchie, en matière d'achèvement des projets dans les délais souhaités.



BENYAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara (1)